L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 7 AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES D'EMPLOI.

FRANÇAIS, 31 ans, désire emploi pour faire la vente dans une boulangerie, ou fe[r]ait jardin pour une famille; bonnes références. —M. P., rue Madison, 17. 5avril—3f

DEMANDES.

GASOLINE 9c gal., huiles, stoves, lampes, etc. F. Peconi, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

On désire acheter antiques, bronze, ancien ameublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argenterie. Adresser P. Finkinstine, en ville. Boite de Poste No 1,756. 13mars—30f

A LOUER

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à Q., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

Bulletin Financier.

Vendredi, 6 avril 1894.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Du ...ici cette semaine	$7,644,117 00	$964,695 00
Même temps la semaine dernière	$8,032,566 00	$1,045,758 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILÉ PAR THOS C. HERNDON, DIRECTEUR.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 6,109,500 00
Autres items, comptant	138,300 00
Change à vue sur N. Y.	2,866,000 00
Change étranger	40,400 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	616,100 00
Prêts et escomptes	18,318,800 00
Autre actif comptant	4,056,800 00
Total	$32,158,900 00

PASSIF:

Circulation	810,400 00
Dépôts	20,113,100 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,790,400 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	165,500 00
Autre passif comptant	42,200 00
Total	$23,921,600 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders		77,900
Prêts	45,800	
Dépôts		179 300
Du aux banques et banquiers	15,400	
Change		98,600

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est modérée et le montant d'argent sur le marché est très considérable et les prix sont faciles.

Papier exceptionnel	7@—
do A1	8@—
Prêts sur garanties collatérales	4@6
Time do do	5@6
Papier hypothécaire	6@8

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE—

Souverains Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnoles	$4 70
Or léger américain	97@97½
Argent mutilé américain, par oz	55@60
Dollars mexicains	49½@51
Sols péruviens	49½@51
Pesos chiliens	49½@51
Argent anglais, par £	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France	18½@19½

LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 2.
Consols pour l'argent 99 15|16.
Pour accompte 100.
PARIS—
Rentes 99.27½
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—
Londres 28 3|16

CHANGE.

REICHSMARKS—95 3|16
Le STERLING est calme.
Commercial (60 jours) ... 486¼@487
Traites de banques (60 jours) ... 488
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce (60 jours) ... 5.18⅛
Traites de banques (60 jours) ... 5.10
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.
Traites de commerce $1 00 de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
20 actions N O Brewing Ass'n ... 62½
25 actions du State National Bank ... 112
$1,000 State Coupons No 12 ... 20
Appel de 2 P. M.
25 actions State National Bank ... 112

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	93	....
Bank of Commerce	10	15¾	16
Canal & Banking Co.	100	159	162
Citizens'	Ex. 100	97	98
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	19	20¾
Germania National	100	193	....
Germania Savings	100	193	200
Hibernia National	100	158⅛	....
Louisiana National	100	....	170
Metropolitan	100	....	85
Mutual National	100	700	715
N. O. National	100	94⅛	98
People's	100	112	116
State National	100	114	118
Traders'	100	....	....
Union National	100	350	....
Whitney National	100		
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	64	70
Firemen's	50	21	24¾
Germania Ins. Co.	100	85	....
Hibernia Ins.	100	....	55
Home Ins.	100	40¾	90
Lafayette	50	80	80
Merchants' Ins. Co.	100	....	....
Mechanics' and Traders	100	85	....
New Orleans Ins. Ass.	30	17	18¾
Sun Mutual Ins.	100	122½	....
Southern Ins. Co.	100	80	82
Teutonia	100	125½	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	127¾	138
Crescent City	100	....	90
Canal and Claiborne	40	40	....
New Orleans City	100	110	118
Orleans	50	45	....
St-Charles Street	50	56	58
Privilege on Carrollton RR.		....	....
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	43	45¾
Imp. Bonded Warehouse	100	40⅛	....
Jefferson City Gas Light Co.	100	66	....
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
M. L. & B. As.		26⅛	27¾
N. O. Gas Light Co.	100	113⅛	114¾
N. O. Waterworks Co.	Ex. 100	107	110¾
N. O. Brewing Ass.	100	62	64⅛
Jackson Brewing Co.	100	90	....
N. O. Cold Storage Co.	100	103	110
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co.	60	....	....
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
S'dard F'less En.Co.of Chicago	10	24	....
Jockey Club	100	165	190
Comb. T. Stand		....	....
Edison Elec. Co.		....	....
Takamina Ferment Co.		....	....
Rosetta Gravel	100	94¼	....
Varie. Theatre		1450	....
Graham P. S. Co.	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.		....	....
Stafford Mineral Spring		....	....
O. C. Furniture Co.		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co.		....	....
Louisiana Furniture Co.		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
N. O. & North Eastern RR.		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Amer. Cott. Oil Deb.		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0|0)		....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		95⅝	95¾
Constitutional Bds.		....	....
Levee Bs.			
Atchafalaya Levee Bds.		92¼	....
Bossier Lev. Bds.		87	92
Caddo Levee Bonds		87	92
5th District Levee Bds.		80¼	83
Lafourche Lev. Bds.		93	100
Lake Borgne Lev. Bds.		....	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs.		87	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs.		87⅛	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs.		88	....
Red River Atch. & B. B. Bds.		86¼	90
Tensas Basin Bonds		86¼	90
City and Lake 5s		96	....
Bons de ville.			
Premiums		165⅝	166
Premium drawn number		205	....
Privilege on Premiums		....	....
City 4's		100¼	100¾
Extended Consol		102¼	....
Extended Crossman		102⅛	102¾
Extended 6's Park		102	....
City 7's		....	....
City 7's, new		....	....
City 7's, gold		....	....
Bons divers.			
United States 4's		113½	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb.		....	....
Sugar Exchange		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.		....	....
O St. L. & N. O. R. R. Co.		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds.		103	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds.		99⅛	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's		113¼	116
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort.		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		....	....
St-Charles Hotel Co. mort.		....	....
Crescent City RR. 1st		100	....
Crescent City RR. new		100	....
N. O. City Railroad Co. mort 6s.		113¼	118
St-Charles St. RR. Co. mort. '97		....	....
Carrollton RR. Co. mort. 1907		104	109
Carrollton Zade 12 yrs.		112⅛	....
Carrollton 13 yrs.		113	....
Carrollton 14 yrs.		113⅛	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.		111	....
N. O. Brewing Ass'n bonds		99	99¾
La. Elect. Light Co. 1st mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Myles Land Company bonds		64	70
Masonic Bonds		....	....
Levee & Cotton Press mort.		....	....
Lonion Exchange 1st mort.		....	105

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

Certificats et Warrants.

State Warrants, ordinary, 1885	40	....
State Warrants, ordinary, 1886	40	....
Police certificates	....	....
School certificates	....	....
City scrip, old	40	....
City scrip, new	40	50
Jan. int. cert. on State consols	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 98 de 1880	15	....
Unpaid State coupons No 12	19⅛	22
Unpaid State coup. prior to No 12	41	....
State school warrants	16⅛	....
Preferred Mexican	....	....

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,500 balles et —— à arriver.
Le marché est calme.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	
Low Ordinary	5 11|16	nom
Ordinary	6 3|16	"
Good Ordinary	6 11|16	"
Low Middling	7 1|16	
Middling	7 5|16	
Good Middling	7 9|16	
Middling Fair	8 1|16	
Fair	9⅛	nom

N. O. FUTURES

Stables.	
Janvier	—@—
Février	—@—
Mars	7,25 Bid
Avril	7,29@7,30
Mai	7,38@7,39
Juin	7,46@7,47
Juillet	7,51@7,52
Août	7,44@7,46
Septembre	7,48@7,50
Octobre	7,53@7,55
Novembre	7,58@7,60
Décembre	

Les ventes comprennent 21,100 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	7 5|16
Mobile	7 3|16
Savannah	7 5|16
Charleston	
Wilmington	
Norfolk	7 5|16
Baltimore	7¾
Boston	7¾
Philadelphie	8¼
Memphis	7¾
Augusta	7 7|16@7½
St-Louis	7⅝

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.

Calme.
Cotes: Middling Gulf 8

N. Y. FUTURES.

Stables.	
Janvier	7,96@7,99
Février	—@—
Mars	
Avril	7,63@7,64
Mai	7,65@7,66
Juin	7,72@7,73
Juillet	7,78@7,79
Août	7,83@7,84
Septembre	7,79@7,81
Octobre	7,82@7,83
Novembre	7,85@7,86
Décembre	7,91@7,93

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre ... 1,753,401 balles
Même temps l'année dernière ... 1,418,851 balles
A tous les ports des Etats-Unis ... 5,503,875 balles
Même temps l'année dernière ... 4,582,030 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre ... 1,410,687 balles
Même temps l'année dernière ... 1,026,264 balles
De tous les ports des Etats-Unis ... 4,441,516 balles
Même temps l'année dernière ... 3,405,571 balles

STOCKS—
A la Nouvelle-Orléans ... 190,734 balles
Même temps l'année dernière ... 263,517 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis ... 707,221 balles
Même temps l'année dernière ... 779 644 balles

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.

Demande modérée.
Cotes—4 3|16 pour le Middling Américain.

FUTURES.

A peine stables.

MARCHE DU HAVRE.
SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—53 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 51 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) 48½ fr. pour le Bas (sur place).

FUTURES.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Calme.

Choice	—@—
Strictly prime	3 @—
Prime	—@—
Fully Fair	2¾@ 2¾
Good fair	2⅝@ 2¾
Fair	2⅝@ 2⅝
Good common	2⅜@ 2⅜
Common	—@ 2⅜
Inferior	—@ 2⅛

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	3⅞@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	3 9|16@—
Prime yellow	3⅜@3 7|16
Off yellow	2 13|16@3⅛
Seconds	2⅛@ 3

MELASSE—OPEN KETTLE—Calme.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

Frosted and fermenting 2@4c. off.

CENTRIFUGAL—Inactif.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	10 @11
Good prime	10 @11
Prime	8 @ 9
Good fair	8 @ 9
Fair	8 @ 9
Good common	6 @ 7
Common	6 @ 7
Inferior	—@ 5

NOUVEAU SIROP ... 15 @22

SUCRE RAFFINE—Stable.

Powdered	4 11|16
Cut Loaf	4 11|16
Off granulated	
Standard granulated	4¼
Confectioners' A	4⅛
Rosetta extra C	
Crystal extra C	
Royal extra C	

Marché stable.
Les marchands et les "jobbers" sont alloués ⅛c et 1|16c au-dessus des cotes pour les forts lots.

RIZ.
[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Fort et en bonne demande.

Fancy	5¼@5⅛
Choice	4⅞@5⅛
Prime	4½@4⅝
Good	4¼@4⅛
Fair	3⅞@4
Ordinary	3¼@3¾
Common	2⅞@3¼
Inferior	2½@2¾
No 2	1⅝@1¾

RIZ POLI—Ton. $13 00 à ——.
SON—$12 00 à ——.
RIZ BRUT—Bien fort, en bonne demande et montant.
Carolina ... $2 10@ 3 50
Honduras ... 2 00@ 3 35

FARINES.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.

Patents, le baril	$3 30 @3 40
Extra fancy	$3 00 @3 10
Fancy	$2 75 nom'l

FARINE DE MAIS—$—— à 2 05.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $2 35 à 2 40.
GRITS—$2 40 à 2 50.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 10 à 5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.

MAIS—On cote 47 à 48 pour le blanc 45½ à 46 pour le mêlé et 46½ à 47 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 40½ à 41; Choix —— à 41½; Texas No 2 —— à 39.
SON—85 à 90c.
FOIN—Prime $14 00 à 16 00; Choice $16 50 à 17 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$13 25 @13⅜.
VIANDES SALEES SECHES—

Epaules	6⅛@ 6⅜
Short rib sides	6⅞@ 6⅞
Long clear sides	6⅞@ 6⅞
Short clear sides	6⅞@ 6⅞

BACON—

Epaules	—@ 7¼
Short rib sides	7⅜@ 7½
Long clear sides	7⅜@ 7½
Short clear sides	7⅜@ 7½

GRAISSE—
En tierçons, refined ... 5¾@ ——
Lard pur ... —@ 8
JAMBON—10@10¾.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO—

Prime, la livre	20½
Good	20
Fair	19¾
Ordinary	17¾
Common	17

CAFE MEXICAIN—

Prime, la livre	20½
Good	20
Fair	19¾
Low fair	19⅛

BEURRE—

Western Creamery—Extra	23 @—
Extra firsts	21 @—
Firsts	18 @—
Western Dairy—Extra	17 @—
Extra firsts	15 @—
Firsts	13 @—

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—

New York creams	13½
Twins, full cream	10¾
Young America's, full cream	10½
Singles	10½

Jobbing un peu plus élevé.

SEL—

De la Louisiane, City Coarse, la livre	75
City Fine	95
City Crushed	85
Rock Salt	3¾
Pocket Salt, selon la grosseur	1¼@ 5

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $11 00 per ton.
Farine de graine de coton au dépôt $19 50 per short ton, pour l'exportation $21 00 à 21 25 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$20 75 à 21 25 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 24 à 25c.; refined per gallon 30 à 31c.; jobbing 50c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern—2¼-pound à 6¼c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c. Western—2¼-pound 6¼c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12⅛.
COTTON TIES—Arrow 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

POMMES—
Par baril ... $7 00@ 7 50
Par boite ... 3 00@ ——
ORANGES—
De la Floride, par boite ... 3 35@ 3 75
Par baril ... 4 75@ 5 25
De Messine et Palerme, par boite ... 2 50@ 3 00
LIMONS—
De Messine et Palerme, par boite ... 3 50
COCO—
Par 1000 ... 23 00 à ——
Par baril, pièce ... 3½c.
ANANAS—
Par douzaine ... 1 50 à 2 50
BANANES—
Par régime ... 1 50 à 2 25
RAISINS—
Par boite ... 1 30@ 1 50
PISTACHES—
Par livre ... 2½@3½c.
PACANES—
De la Louisiane, par livre ... 5 à 20c.
Du Texas, par livre ... 3@5c.
FRAISES—
Par pinte ... 13c.
Jobbing un peu plus élevé que les prix ci-dessus.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — De la Louisiane, nouvelles $7 00 à 10 00; de l'Ouest $2 30 à 2 40.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 20 à 1 35.
YAMS—$1 75 à 2 00.
OIGNONS—$2 40 à 2 60.
CHOUX—Per crate 90c. à $1 25; de Chicago bulk 6 à 7c. par tête.
AIL—Italien 65c. à $1 00; de la Louisiane — à —c. par macorne.
CHOUCROUTE—$4 00 à —— le baril.
TOMATES—60 à 80c par boite.
HARICOTS—Choice Northern med. 3¼c.; Northern red kidney choice 5; white kidney 5; pois verts 2¾.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine ... $3 50@ 4 00
Poulets ... 2 75@ 3 50
Canards ... 3 00@ 3 50
Oies ... 4 00@ 5 00
Dindes ... 9 00@15 00
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine ... $3 00@ 3 50
Poulets ... 2 50@ 3 25
Canards ... 2 50@ 3 00
Oies ... 4 00@ 5 00
Dindes ... 8 00@12 00
ŒUFS — De la Louisiane 8½ à 9; autres qualités 8 à 8½.
SUIF—4¾c. la livre pour celui de la ville; 4½c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.
LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 10 à 11½c.; clear lake 13 à 13½c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 2¾c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 1¾c.; kips 14 à 20 livres 2⅛c.; peaux de veau 35c. pièce; grub sélection 1¾c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c.; No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 4½; dry salted 3½c. la livre.
PELLETERIE—Otter 25c. à $5 00; castor 5 à 40c. pièce; racoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 1¾ à 2¼c. la livre; grise 1½ à 1¾c.; noire 2½ à 3c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $4 50 à 5 60 le baril; goudron de pin $4 00 à ——. Résine selon la qualité $1 10 à $2 75. Essence de térébenthine 26½.
Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE—
Barils de mélasse ... $1 25
Demi-barils de mélasse ... 75@—— c.
Kegs ... 65c.
Boucauts de sucre ... —@——
Barils de sucre ... 35½@37½c
Barils de riz ... 37@39c
Hogshead hoop poles ... —@——
Bbls poles, par 1000 ... $18 00 par M
Hhd staves, par 1000 ... ——
Bbls staves ... $14 50@15 00 per M
Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 26 à 28c le baril; famille 50c. le baril, $3 00 le boucaut; car loads $5 00 par ton.; anthracite $9 00 à 9 50 la tonne, bateaux 40c.; steamers $3 40 à 3 60 la tonne.
ALABAMA—Par baril—Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1, 10c per linear foo.	10@ 15
Scantling No 1	12 00@——
No 2	10 50@11 00
1x12 boards, clear	14 00@——
1x12 log through	11 00@——
1x12 merchantable	8 00@ 9 00
1x12 box	6 50@ 7 00
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	13 00@14 00
Ceiling, stock, 1-in	7 00@——
Yellow pine, dressed—	
Flooring, 1¼x3¾, clear	25 00@——
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@——
Weather boards, No 1	13 00@14 00
Ceiling, clear face	15 00@16 00
Cypress—	
Piling, per lineal foot	15@ 17
Rough boards, choice and prime	20 00@22 50
Merchantable	15 00@16 00
Pecky, 1, 2, 3, and 4x6	10 00@——
Box	10 00@12 00
Mahogany timber, per ton	50 00@65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split	1 50@ 3 50
Laths, per 1000	1 75@ 2 50
Alabama lime	90@ 1 00
Cement, domestic	1 50@ 1 75
Cement, imported	2 40@ 3 00
Slate	5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@10 00
Brick, paving	10 00@11 00
Brick, ordinary	7 50@ 8 00
Sand	20@ 25
Shells, small	—@ 35
Plaster, calcined	1 85@ ....
Fire brick, American, per 1000	25 00@ ....
Fire brick, English, per 1000	27 50@ ....
Shells, large	1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel	1 65@ ....
Lake fire clay	50@ ....
Sewer pipe, per foot	10@ 20
Chimney flue linings, per foot	15@ 20

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	3...@ 2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@ 3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@ 3 50
Pomme, le gallon	2 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@ 5 25
1878	....@ 6 00
1875	....@ 6 25
1870	....@ 7 00
1865	....@ 7 50
1860	....@ 8 50
1848	....@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@ 6 00
1870	....@ 7 50
1864	....@ 9 50
1848	....@ 10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac, 1880	....@ 5 50
1873	....@ 6 50
1868	....@ 7 50
1850	....@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon	....@ 1 30
Ouest	1 16@ 1 18
Bourbon	1 40@ 3 50
Seigle	1 50@ 3 50
Ecosse, importé	4 50@ 5 50
Irlande, importé	4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@ 3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@ 8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@ 1 50
Hollande, par gallon	3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@ 3 75
Holland, par caisse	8 50@ 9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse	....@ 5 00
St-Julien, la caisse	....@ 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@ 6 00
Margaux, la caisse	....@ 7 00
Château Dillon, la caisse	....@ 7 50
Château Duplessy, la caisse	....@ 10 00
Pontet Canet, la caisse	....@ 10 00
Larose, la caisse	....@ 14 00
Léoville, la caisse	....@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@ 24 00
Château Lafitte, la caisse	....@ 28 00
California Claret, le gallon	35@ 75
California Zinfandel, le gallon	45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@ 60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00@ 80 00
Richebon, la barrique	....@ 95 00
Blanquefort, la barrique	....@105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@125 00
Château Dillon, la barrique	....@125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@ 75 00
Château de Portets, J. From & Co., la barrique	90 00@110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48@ 90
Ordinaire, la caisse	2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse	....@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@ 10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@ 11 50
Imp. Chât. Sudenveaut, la caisse	....@ 15 25
Imp. Château Rousseo, la caisse	....@ 16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@ 18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@ 30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@ 80 00
Importé fin, la barrique	100 00@200 00
Pints $1 de plus par caisse	
Ordinaire, la caisse	3 25@ 3 50
Madère, la caisse	4 25@ 6 50
Madère Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@ 5 00
Muscat, la caisse	12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@ 5 00
Sherry, la caisse	20 00@ 25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@ 25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@ 30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@ 27 50
Extra Dry	....@ 31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arts	....@ 29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@ 28 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@ 25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@ 32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts.	....@ 29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@ 30 50
Bouche, Sec, quarts	....@ 30 50
Bouche Riche, quarts	....@ 30 50
Pomery Sec	....@ 33 00
Veuve Clicquot	....@ 32 75
Louis Roederer, quarts	....@ 31 00
Pints $2 de plus par caisse.	
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@ ....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@ ....
Ale et Porter—	
Reed Bros, la douzaine	....@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@ 1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz.	$6 50@ 7 00
Crescent, par douz.	5 50@ 6 00
Diamond axle grease, en boites, par gr.	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5⅛@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz.	2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz.	2 50@ 6 00
Lyndon B.O. No 4-0@3, par douz.	3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz.	3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.	1 25
Brent La Dow cultivator, chacun	4... 0
Universal cultivator, chacun	24 00
Columbia cultivator, chacun	30 00
Brown riding cultivator, chacun	30 00
Brown walking cultivator, chacun	25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	37 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	30 00
Deere disc harrows, No 4	39 00
Hollow ware, skillets and lids	2¾
Anvils	10@ 13
Bar iron, basis, per cwt.	1 65
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 15
Wire nails, 50@60 basis, keg	1 50
I cut keen plows, pony x pts., list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts., list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts., list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D-O x pts., list $11 40, less 35 per cent	
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 50
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 00
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	3 50
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun	6 00
A. B. & Co. cast plows, ½-S-K pony x pts, chacun	1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base	6
Rope, manila, ½-inch and over, base	7½
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base	11
Spades—Ames', A. B. & Co., cres cent	5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., cres cent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt.	....@ 2 75
Drop shot, tower, per bag	1 15
Buck shot, per bag	1 40
Dupont powder, small lots	3 25
Cane knives, par dous	5 50
Wheel barrows, par dous	12 50@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00@ ....
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@ ....
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.	

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs—Choice corn-fed, par livre, gross	2¾@	3¼
Common corn-fed	2¼@	2¾
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2 @	2¼
Choice grass	2¼@	3
Common	2¼@	2¼
Vaches communes et vieilles, par tête	$8 00	@10 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00	@10 00
2me qualité	6 00	@ 7 00
Veaux de choix	5 00	@ 7 00
Communs	3 00	@ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	4 @	5
Common	3 @	4
Fair Ouachita	3¼@	4
Moutons—Choice, par tête	2 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	20 00	@30 00
2me qualité par tête	12 50	@15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Petite Résidence sur la rue Prieur, No 97, dans le Premier District.

Succession de Hélène Meallie, épouse de Pierre Ticken—No 42,095.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 9 mai 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 avril 1894.

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Prieur, Bertrand, Perdido et Poydras, mesurant 29' 3" 1"' de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 83' 6", 6"' vers la rue Perdido et 89' 4" 4"' sur la ligne opposée. Ensemble une maison retirée de la rue ayant trois chambres et galerie sur le côté. Aussi une autre bâtisse dans le fond du terrain ayant deux chambres, hangar, citerne, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1894 et il déposera comptant dix pour cent sur les lieux sur le prix d'adjudication.
7 avril—7 11 18 25—mai 2 9

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Papiers Peints, Moulures, Installations,
—Contenu du—
No 194 RUE DU CAMP.

Dans l'affaire de Chas Baldwin vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,554.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 148 rue Gravier, MARDI, 17 avril 1894, à 11 heures A. M., au magasin 194 rue du Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, daté et signé le 4 avril 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée—

Le contenu de l'établissement de papiers peints susdit, comprenant un fort lot des derniers dessins de papiers peints, moulures, installations, bureaux, étagères; le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
7 av—7 10 17

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureau,

Roll-Top Desk, Coffre-fort en fer à Combinaison, Elégante Bibliothèque, Service d'Alarme d'Incendie, Grande Pendule à Calendrier, Grand Pupitre, Table de Bureau, Chaises, Comptes Courants et Divers.

I. N. Marks & Son, etc. vs leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,453.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau, 177 rue Commune — SAMEDI, 7 avril 1894, à 10-30 heures A. M., dans le bureau, au premier étage de la bâtisse No 12 Commercial Place, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 22 mars 1894, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le tout et particulièrement les meubles de bureaux, effets mobiliers, comptes courants, etc, d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
27 mars—27 28—avril 4 à date.

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI — SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS — 11 HOURS TO BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

W. E. Montgomery vs. Mme Leita M Kent et als.

No 41,666—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, 14 rue Carondelet—MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 23 février 1894, par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour mentionnée ci-dessus, Division A, dans la susdite affaire, et d'un ordre daté le 9 mars 1894, homologuant les transactions d'une réunion de famille, tenue le 2 mars 1894 par l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession de R. L. Gibson, No 37,905 de la dite Cour, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° **2-70-100 actions** du fonds-capital de la Compagnie d'Assurances des Marchands de la Nouvelle-Orléans, en le nom de la succession de R. W. Montgomery et représentées par le certificat le No 103, pour deux actions et le certificat No 55 pour le reste des 70|100 actions.

Propriétés Foncières.

1° **Une certaine portion de terre,** située dans le Premier District de cette ville, sur la façade de batture, anciennement Municipalité No 2 de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée, Fulton, Julie et St-Joseph, la dite portion de terre étant composée de treize lots désignés par les Nos 3 à 15 inclusivement, sur un plan connu comme plan de J. A. Beard, dûment certifié par H. Grant, alors voyer de la dite Municipalité No 2, daté le 12 janvier 1832, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville. La dite portion de terre mesure ensemble, mesure américaine, d'après une esquisse de la dite portion faite par Pilié & Murray, architectes et voyers, en cette ville daté le 21 déc. 1867, annexée à un inventaire de la succession R. W. Montgomery, No 29,985 du dossier de la Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans, par F. Grima, ex-notaire public en cette ville, le 28 décembre 1867, les dimensions suivantes, à savoir: 301 pieds 2 pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, 301 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Fulton, 124 pieds 5 lignes sur la ligne vers la rue Julie qui divise le lot No 3 du lot No 2 du plan mentionné ci-dessus de J. A. Beard, et 125 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne vers la rue St Joseph qui divise le dit lot No 15 du lot No 16 du dit plan de J. A. Beard. La propriété décrite ci dessus étant désignée sur une esquisse annexée au dit inventaire par les lettres A, B, C et D, dont la portion désignée sur l'esquisse par la lettre A mesure 46 pieds 4 pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, 46 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Fulton sur 124 pieds 5 lignes sur la ligne qui la divise du lot No 2 et 124 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 5. La portion désignée par la lettre B mesure 139 pieds de face à la rue Nouvelle-Levée, 139 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Fulton sur 124 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne qui le divise de la portion désignée par la lettre A et 125 pieds 1 pouce 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 11 de la portion désignée par la lettre C. La portion désignée par la lettre C mesure 69 pieds 6 pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, 69 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Fulton sur 125 pieds 1 pouce 7 lignes sur la ligne qui le divise de la portion désignée par la lettre B. 125 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne la divisant de la portion désignée par la lettre D. La portion désignée par la lettre D mesure 46 pi ds 4 pouces de face à la rue Nouvelle Levée, 46 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Fulton sur 125 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne la divisant du lot No 13, de la portion désignée par la lettre C et 125 pieds 10 pouces 3 lignes sur la ligne la divisant du lot No 16 du plan mentionné ci dessus par J. A. Beard.

Aussi,

Un certain lot de terre, situé sur la batture dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Levée, Julie, Fulton et St Joseph, désigné par le No 2, d'après un plan dressé par J. A. Beard, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant 23 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 23 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1, d'après le dit plan et 124 pieds 5 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3.

Aussi,

Un certain lot de terre, situé sur la batture dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée, Julie, Fulton et St Joseph, désigné comme lot No 1, d'après un plan dressé par J. A. Beard, daté le 12 janvier 1852, et déposé en l'étude du dit H. B. Cenas et mesurant 23 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, 23 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Fulton, sur 123 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2 et 123 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur et de face à la rue Julie. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° **Une certaine portion de terre,** située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Dumaine et Bienville, mesurant en mesure américaine, conformément à l'esquisse ci-dessus annexé à l'inventaire dans la succession de R. W. Montgomery, 27 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 127 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Bienville, et entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° **Un certain lot de terre adjacent** dans le même district et ilet que la propriété décrite en second lieu et mesurant conformément à l'esquisse ci dessus mentionnée, 27 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Royale, 27 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° **Un certain terrain** dans les mêmes district et carré contigu à la propriété décrite ci-dessus en troisième lieu, et mesurant conformément au susdit plan, 27 pieds 4 pouces 4 lignes de façade rue Royale, 27 pieds 4 pouces de largeur sur la ligne du fond, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° **Un certain terrain** dans les mêmes districts et carré d'ilet, contigu à la propriété ci-dessus décrite en quatrième lieu, et mesurant conformément au susdit plan, 27 pieds 3 pouces de façade rue Royale, 27 pieds 2 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne inférieure, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° **Un certain terrain** dans les mêmes district et carré, contigu à la propriété ci-dessus décrite en cinquième lieu et mesurant conformément au susdit plan, 27 pieds 1 pouce 4 lignes de façade rue Royale, 27 pieds 1 pouce de largeur à l'arrière, 127 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

7° **Un certain terrain,** situé dans le Deuxième District de cette ville, dans les mêmes district et carré d'ilet, contigu aux propriétés ci-dessus décrites en second, troisième, quatrième, cinquième et sixième lieux, dans le fond, par la lettre A, sur le susdit plan et mesurant, conformément à ce dernier, mesure américaine, 27 pieds 1 pouce de façade rue Bienville sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

8° **Deux certains terrains,** situés dans le Quatrième District de cette ville dans le carré d'ilet No 31, borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et Tchoupitoulas, mesurant 69 pieds de façade rue Adèle, sur 159 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

9° **La moitié d'un certain carré d'ilet** situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Greenville, paroisse de Jefferson, se composant de douze terrains désignés par les Nos de 1 à 12 inclusivement, mesurant 300 pieds rue Walnut, 153 pieds 9 pouces rue Front, 143 pieds 8 pouces rue Water, tout en mesure américaine, et 300 pieds 2 pouces sur la ligne inférieure le divisant du Parc Audubon, anciennement la propriété Foucher d'après le plan exposé à la Bourse au moment de la vente.

Conditions—Pour les actions comptant et pour les propriétés foncières un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en trois paiements égaux annuels, à 1, 2 et 3 ans de crédit, pour des billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées, et la police transférée au porteur des dits billets, les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles pour l'année 1894. En sus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant seront exigés des acquéreurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Saml. Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
10mars—10 17 14 31—avril 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James D. Houston.

No 41,590—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, — Bureau No 14 rue Carondelet, MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 7 mars 1894, de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans cette partie que l'on appelle le faubourg Delachaise, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Foucher, Amélia et l'avenue St-Charles, la dite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte pardevant A. Hero, Jr., notaire, en date du 18 juillet 1888, fait par A. de Armas, député voyer de ville, en date du 14 juillet 1888, et mesurant, conformément, 151 pieds 10 pouces de face à l'avenue St-Charles, 343 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Amélia, 348 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise de la portion marquée "B", conformément au dit plan vers la rue Foucher, par 137 pieds 10 pouces de largeur et face à la rue Carondelet. La dite portion de terre désignée par la lettre "A" comprend la moitié de l'ilet près de la rue Amélia. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de poursuite pour en forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de son adjudication, 10 pour cent seront requis comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. Hero jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.
17mars—17 24 31—avril 7 14 18

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries de famille, vins, liqueurs, coffre-fort, cash register, installations de magasin, tente, balances, vitrières, pendule, pupitre, cheval, wagon, jumper, harnais, le terme non échu du bail du local et la police d'assurance, etc.

A. N. Klein vs. ses créanciers.

No 42,040.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, 10me jour d'avril 1894, à 10 1|2 heures A. M., sur les lieux No 517 rue du Camp, coin Ste-Marie, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 27 mars 1894, et à moi adressé—

Le fonds entier ci-dessus décrit livré par la personne sus nommée insolvable à ses créanciers. Aussi, le terme non expiré du bail et le droit d'occupation du local ainsi que la police d'assurance.
Conditions—Strictement comptant.
4 avril—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE Vente à l'Encan —DE— PROPRIETES

Dans les Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

RUE DU CANAL,
No 132, entre les rues St-Charles et Carondelet, la propriété en briques à trois étages,—magasin et résidence, occupé par Mme Trouilly loué par elle avec un bail expirant le 30 sept. 1894,
—A RAISON DE—
$3,600 par an

AVENUE ST-CHARLES,
No 374, entre les rues Thalie et Melpomène, résidence élégante à deux étages.

RUE STE-MARIE,
Nos 277 et 279, élégante résidence double à deux étages, retirée de la rue.

RUE DE LA LEVEE,
Entre les rues Dumaine et St-Philippe.

TROIS
Superbes Magasins en briques à trois étages, connus sous le nom de Magasins du Marché, Nos 239, 239 1|2 et 241 rue de la Levée, vis-à-vis le Marché Français, tout près du Dépôt de Freight et de celui des Passagers du Southern Pacific R. R., la place Jackson et autres bâtisses publiques. Vendus sujets à leurs baux; rapportant
$2,580 par an.

A l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, trois résidences.

RUE FRANKLIN,
No 64, entre les rues Bienville et Conti, une résidence à un étage.

RUE QUARTIER,
No 172, entre les rues Tremé et St-Claude, un cottage.

RUE ST-LOUIS,
Nos 369 et 371, entre les rues Galvez et Johnson, maison double.

RUE ST-LOUIS,
Nos 373, 375 et 377 entre les rues Johnson et Galvez, maison double, retirée de la rue sur chaque terrain.

RUE ROBERTSON,
No 468, entre les rues St-Antoine et Bagatelle, une jolie maison double.

RUE LAPEYROUSE,
No 154, entre les rues Dorgenois et Rocheblave, une jolie maison double.

RUE CLARA,
Nos 245 et 245 1|2, entre les rues Calliope et Euphrosine, une maison à deux étages, retirée de la rue.

RUE ST-JOSEPH,
No 60, entre les rues Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, résidence en briques à deux étages.

Coin des rues Jena et Dryades,
Neuf magnifiques terrains à bâtir.

RUE TCHOUPITOULAS,
No 1,288, entre les rue Général Taylor et Austerlitz, un cottage élégant et élevé.

Trois Ilets, Bornés
1. Van Buren, Quatrième, Clio et Erato; 2. Par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie; 3. Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren.

RUE PREMIERE,
Entre les rues Martin et Clara, un terrain vacant.

RUE FELICITE,
Entre les rues Howard et Liberté, un terrain vacant.

Coin Dumaine et Rocheblave,
Elégante maison double à deux étages.

Succession de Thomy Lafon.

No 41,124—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du Rez-de-Chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1894, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues **St-Joseph, North Market, Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée,** dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 7, et signé par les parties en cause, selon l'acte par Edward Barnett, ancien notaire, et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, le 11 avril 1867, et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue **St-Joseph,** sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Acheté par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 24 novembre 1885, enregistré dans le bureau de transfert, livre 121, folio 969, le 29 décembre 1885. Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres à chaque étage; une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, citerne, lieux d'aisances, etc., portant le numéro municipal No 60 rue **St-Joseph.**

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, plus les dépendances, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope,** et désigné par le lot No 13, d'après un plan fait par L. H. Pilié, daté du 31 mars 1858, et déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire en cette ville; le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue **Clara,** sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, acheté par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 21 avril 1881, enregistré dans le bureau de transferts sur le livre 115, folio 301, le 5 mai 1881. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie fermée à l'arrière avec cabinet au premier étage; deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, aussi une bâtisse de deux chambres à l'arrière deux citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 245 et 245 1|2 rue Clara.

3° **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages et dépendances, dans l'ilet borné par les rues **Ste-Marie, Prytanée, Félicité et Colisée,** la dite portion de terre fait partie du lot No 20 du dit ilet et est désignée par la lettre A, d'après un plan en date du 17 juin 1867 fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, annexé au dit acte d'acquisition, et mesure 32 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue **Ste-Marie,** même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur du côté, la ligne le séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désigné sur le dit plan par la lettre B.

Acquis par le défunt de Louis Mathé, d'après acte pardevant Robert J. Ker, notaire public, le 21 juin 1870, enregistré au bureau des Aliénations, Livre 96, folio 793.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant quatre chambres et palier au vestibule, galeries de face à chaque étage; une cuisine à deux étages et attenant ayant deux chambres, palier, lieux d'aisance et galerie à chaque étage, deux citernes, lieux d'aisance, etc., connue par les numéraux municipaux 277 et 279 rue **Ste-Marie.**

4° Premièrement—**Une certaine portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Thalie, Melpomène, St-Charles et Prytanée,** la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté près de la rue **Thalie** et mesure, au pied américain, 17 pieds de face à la dite rue **St-Charles** sur une profondeur de 90 pieds.

Deuxièmement—**Une autre portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet, et formé aussi une partie du dit lot No 2 et mesure 10 pieds, plus ou moins, de largeur sur le côté du lot plus près de la rue **Thalie,** et immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus premièrement décrite, par une profondeur de 30 pieds.

La dite portion de terre commence à une distance de 90 pieds de la rue **St-Charles,** ensemble avec les privilèges d'une allée de 3 pieds de largeur ouvrant rue **Melpomène** et qui est pour l'usage et le bénéfice du dit terrain et des autres.

Acquis par le défunt de A. Smith, épouse d'Alexandre Smith, le 12 mars 1878, conformément à un acte pardevant F. D. Seghers ancien notaire, enregistré au bureau de transfert, livre 110, folio 410.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie de façade et escaliers à chaque étage, une cuisine à deux étages attenante, ayant une chambre à chaque étage; hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894 à $30 par mois, connue comme le numéro municipal 374 rue St Charles.

5° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Canal, St-Charles, Commune et Carondelet,** et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Charles T. Zimpel, député voyer de ville, le 20 mars 1833, et déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, comme plan No 9 de ces livres de plans.

Le lot mesure, au pied anglais, 29 pieds 1 ligne de face à la rue **Canal,** sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds 4 pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue **Carondelet,** par la propriété de M. J. Ludovic, et sur le côté opposé par celle de W. Shiff.

Acquis par le défunt de Wm J. McLean, le 25 mars 1871 enregistré dans le livre 91, folio 4 0, au bureau des transferts, livre 92, folio 492.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue par le numéro municipal 132 rue **Canal,** ayant au rez-de-chaussée un grand magasin, grande entrée, avec escaliers sur chaque côté, trois chambres, corridor et cabinet au second étage et galerie de face sur la rue, trois chambres et corridor au troisième étage, une bâtisse en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale, ayant trois chambres, escaliers, chambres à charbon, et lieux d'aisances au rez-de-chaussée, galerie, lieux d'aisances, escalier et trois chambres au premier étage; galerie, escalier et quatre chambres au troisième étage, cuve, hydrant, etc., et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond du terrain séparé des autres bâtisses par une allée. Cette propriété est vendue sujette à un bail à Mme Charles Trouilly expirant le 30 septembre 1894 à un prix nominal de $300 par mois, payable mensuellement.

Deuxième District

6° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le No 3, dans l'ilet No 15, borné par les rues **Franklin, Bassin, Bienville et Conti,** et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue **Franklin,** sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français.

Acquis par le défunt le 23 octobre 1870 de Mme Stella Lehman et Edward H. Lehman, par acte pardevant Alcée J. Ker, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 110, folio 997.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage couverte en ardoises, avec deux chambres, galerie de côté et à l'arrière, cabinet et une chambre dans la mansarde, cuisine avec deux chambres, lieux d'aisance cuve, connu par le numéro municipal 64 rue **Franklin.**

7° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues **Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourbon,** ayant une façade de 40 pieds sur la rue **Toulouse** sur une profondeur et face à la rue **Dauphine** de 45 pieds, entre lignes parallèles, au pied français, formant l'encoignure des rues **Toulouse et Dauphine.**

Acquis par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans le 20 juin 1868, enregistré au Bureau de Transferts livre 95, folio 259.

Les améliorations consistent en une bâtisse avec deux chambres et une bâtisse en bois attenant avec une chambre faisant face à la rue **Toulouse,** cuve, lieux d'aisances, etc.

8° **Un certain lot de terre,** situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Tremé dans l'ilet borné par les rues **Quartier, St-Claude, Tremé et le Chemin du Bayou,** désigné par la lettre A, sur un plan annexé à un acte passé le 4 décembre 1866 pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville; le dit lot mesure 18 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue **Quartier,** 18 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, et 78 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue **St-Claude,** et 77 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme T. Doriocourt, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans le 15 avril 1872, enregistré au bureau des transferts, livre 101 folio 268.

Les améliorations consistent en une résidence avec quatre chambres, galerie de côté, cuve, lieux d'aisance, connue par le numéro municipal 172 rue **Quartier.**

9° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 12 dans l'ilet No 34, sur un plan annexé à un acte en l'étude de A. Ducatel, notaire, en date du 21 août 1867 lequel lot est borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet,** mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis,** sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défunt de Mlle Hortense Dubuclet, par acte passé pardevant Alcée J. Ker, notaire, le 1er juin 1878. Enregistré au bureau de transferts, livre 111 fo io 533.

Les améliorations consistent en une résidence double ayant quatre chambres et cuisine et deux chambres, lieux d'aisances et cuves, connues par les numéros municipaux 369 et 371 rue **St-Louis.**

10° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 13 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues **Galvez, St-Louis, et Johnson** et le **Canal Carondelet,** mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis,** sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, retirée de la rue, avec deux chambres, cuisine avec deux chambres attenantes avec lieux d'aisances et cuve, divisée en deux corps de logis, connue par le numéro municipal 373 rue **St-Louis.**

11 **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 34, borné par les rues **Galvez, St Louis, Johnson** et le **Canal Carondelet,** mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis** sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que le lot No 13 qui vient d'être décrit, connue par le numéro municipal 375 rue **St-Louis.**

12° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues **St-Louis, Galvez et Johnson** et le **Canal Carondelet,** mesure 28 pieds de face à la rue **St-Louis** sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, retirée de la rue ayant deux chambres, cuve, lieux d'aisance, connue comme le numéro municipal 377 rue **St-Louis.**

Les propriétés dixièmement, onzièmement et douzièmement décrites ont été acquises par le défunt de Mme de Pontalba, le 28 juin 1860, par acte passé pardevant Ed Barnett notaire, enregistré au livre 75, folio 655, Bureau de Transferts, livre 83, folio 293.

13° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues **Dumaine, Ste-Anne, Tonti et Rocheblave,** mesurant 35 pieds de face à la rue **Dumaine,** sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue **Tonti,** à laquelle il forme l'encoignure. Le dit lot de terre forme une partie d'une plus grande portion de terre, désignée par le No 65, d'après un plan dressé par L. Bringier, anciennement voyer général de cet Etat, annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844.

Etant la même propriété acquise par achat par le défunt de L. A. Praderre, le 30 avril 1875 par acte pardevant A. Ducatel, notaire. Enregistré dans le livre 105, folio 753.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages, ayant quatre chambres et palier à chaque étage, avant une cuisine à deux étages et attenant, avec deux chambres à chaque étage, citernes, lieux d'aisances, etc.

14. Premièrement **Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 21, qui est borné par les rues **Levée, Dumaine, Chartres et St-Philippe,** mesurant 66 pieds 3 pouces de face sur la dite rue **Levée** et 64 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, et 149 pieds 1 pouce de profondeur, conformément à un plan du même déposé au bureau de A. Ducatel, un notaire public en la dite ville de la Nouvelle-Orléans. Secondement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet, et sur lequel il y a un mur en briques séparant la susdite propriété de celle de Joséphine Guichard, femme de F. M. Bienvenu, et la moitié du dit mur, le dit morceau ou portion de terre étant une moitié attenant à la propriété de Mme Bonneval sur la terre de laquelle le mur est construit, laquelle moitié a 6 pouces de largeur sur à peu près 60 pieds de profondeur.

Etant la même propriété qui a été acquise par achat par Thomy Lafon de Mme A. Bonneval, par acte passé pardevant F. D. Seghers, anciennement notaire, le 15 janvier 1843, enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 232, folio 240; enregistré au Bureau de l'Annotateur, livre 117, folio 831.

Les améliorations consistent de la rangée de trois splendides magasins en briques à trois étages connus par les numéros municipaux 239, 239 1|2 et 241 rue **Levée,** et **Magasin du Marché.**

Le tout sera vendu en bloc, sujet aux différents baux contractés avec les différents locataires, savoir: No 239 rue **Levée,** occupé par **MM. Levy & Mayer,** loué jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $600 par an, payable $50 par mois; le No 239 1|2 rue **Levée,** occupé par la **Boulangerie Garic,** loué à MM. Samuel et John Garic jusqu'au 31 janvier 1894, à raison de $1,380 par an, payable $115 par mois, et le No 241 rue **Levée,** occupé par P. Salatich comme café, et a été loué à raison de $600 par an, payable $50 par mois, faisant un revenu total de $2,580 par an, et aussi vendu sujet à l'usufruit de Mme Alfée Bodin pendant le terme de sa vie.

Troisième District.

15° **Trois certains lots de terre** situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 8, 9 et 10 de l'ilet No 29, borné par les rues **France, Lesseps, Celestine et Joséphine,** sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, 25 février 1833, déposé dans le bureau de Chas Janin, ancien notaire, les dits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue **France** sur 138 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues **France** et **Célestine,** étant la même propriété acquise par le défunt de Louis Ferrand, syndic le 12 mars 1834, par acte devant Louis Ferrand, notaire. Enregistré dans le livre No 16, fol os 17 et 18.

16° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartiennent, situé et étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Robertson** ou **St-Jean Baptiste, Claiborne, St-Antoine et Bagatelle,** désigné par le No 4 sur un plan de Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, le 9 novembre 1871, déposé au bureau de G. de Ferriet & Co., encanteurs, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue **St-Jean Baptiste,** sur 87 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défunt de C. L. DuQuesnay, le 17 avril 1872, pardevant G. LeGardeur, notaire, enregistré C. O., livre 102, folio 252. Les améliorations consistent en une bâtisse à double corps de logis ayant quatre chambres et galerie à l'arrière, avec bâtisse dans le fond avec deux chambres et galerie de façade, deux cuves, lieux d'aisances, etc., connue par le numéro municipal **468 rue Robertson.**

17° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'ilet borné par les rues **Gusage, Dorgenois, Lapeyrouse et Rocheblave,** d'après un plan de J. A. Celles, architecte, le 24 septembre 1864, dans le bureau d'Alphonse Barnett, le dit terrain mesure 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue **Lapeyrouse** sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt, de Manuel Guerrier, d'après un acte pardevant F. D. Seghers notaire, le 31 octobre 1877, enregistré C. O., livre 111, folio 276.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant quatre chambres, citernes, lieux d'aisances, etc., connue par le No municipal 154 rue **Lapeyrouse.**

Quatrième District et Paroisse Jefferson.

18° **Un certain ilet de terre** situé en partie dans le Quatrième district de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, désigné par le No 129 d'après un plan déposé en le bureau du greffier de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, étant le No 1 966 du Dossier de la dite Cour borné par les rues **Van Buren, Quatrième, Clio et Erato,** mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues **Quatrième** et **Van Buren** et 280 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues **Clio** et **Erato.**

19° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson en cet Etat, désigné par le No 139 d'après le plan mentionné ci dessus, borné par les rues **Troisième, Van Buren, Erato et Thalie,** mesurant 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues **Van Buren** et **Troisième** et 210 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues **Erato** et **Thalie.**

20° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, désigné par le No 138 d'après le plan mentionné ci-dessus, borné par les rues **Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren,** mesurant 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue **Thalie** et **Erato,** et 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues **Quatrième** et **Van Buren.**

Les propriétés décrites, 17, 18 et 19, ont été achetées par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 29 juin 1866, enregistré C. O., livre 92, folio 529, et dans l'acte D, page 329, Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Quatrième District.

21° **Un certain lot de terre,** situé et étant dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Philip, Première, Clara et Martin,** désigné par le No 6 sur un plan de Pecquet & Cambon, anciennement architectes, le 8 mars 1865 esquisse duquel est annexée pour référence par acte pardevant W. J. Castell, notaire public, le 7 octobre 1868; le dit lot mesurant, d'après le dit plan, 29 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue **Première,** sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 9 pouces. Acquis par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 11 avril 1870, enregistré C. O., livre 97, folio 627.

22° **Deux certains lots ou morceaux de terre,** situés et étant dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer de la ville le 10 mai 1860, déposé au bureau de C. E. Fortier, ancien notaire, dans l'ilet borné par les rues **Félicité, Terpsichore, Howard et Liberté;** le lot No 11 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue **Félicité,** 33 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 10 et 9 pieds 1 pouce et 11 lignes sur le côté du lot No 12, et le lot No 12 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue **Félicité,** 33 pieds 8 pouces et 3 lignes dans le fond sur une profondeur de 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 11 et 9 pieds 3 pouces et 1 ligne sur le côté du lot No 13. Acquis par le défunt le 11 avril 1870 du shérif de la paroisse d'Orléans, enregistré C. O., livre 97, folios 626 et 627.

Sixième District.

23° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, désigné par le No 18, ilet P, dans le sixième district de cette ville borné par les rues **Général Taylor Austerlitz, Water et Tchoupitoulas ou Levée** représenté sur un plan de A. S. Phelps, ancien voyer, déposé dans le bureau de G. R. Beard, notaire, le dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue **Levée** sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, 9 janvier 1877, enregistré au bureau de l'annotateur, livre 109, folio 202.

Les améliorations consistent en un cottage élevé, retiré de la rue, ayant six chambres, galeries devant et sur le côté, lieux d'aisance, citernes etc., connu par le numéro municipal 1288 rue **Tchoupitoulas.**

24° **Neuf certains lots de terre** situés dans le Sixième district de cette ville désignés par les Nos 1 à 9, inclusivement, dans l'ilet No 451 borné par les rues **Jena, l'avenue Napoléon,** les rues **Baronne et Dryades,** les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue **Dryades** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues **Jena** et **Dryades** et les lots 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue **Jena** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par achat par le défunt de Mme Joséphine Lacoste, par acte passé pardevant Joseph Cuvillier, anciennement notaire en cette ville, le 31 décembre 1849.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garanti par hypothèque et toutes les clauses usuelles, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication et que le prix de la propriété rue Decatur, dans l'ilet No 21, la quatorzième décrite dans cette annonce, sera vendue sujette à l'usufruit de Mme Alfée Bodin durant sa vie naturelle, d'après les mêmes termes que ci-dessus; les acquéreurs déposeront 10 pour cent au moment de la vente, du prix de leur enchère.

Acte de vente pardevant A. D. Doriocourt, N. P., aux frais de l'acquéreur.
6 av—6 11 18 25 mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes Attention!

Le Meilleur Placement d'Argent qui se Soit Offert cette Saison.

Grande Propriété d'encoignure RUE DU CANAL.

BATISSE DU COIN EN FACE DE LA DOUANE DES ETATS-UNIS ET DE LA POSTE,

Formant l'angle des rues Canal et Decatur et l'angle des rues Canal et Dorsière,

Près de la Bourse aux Sucres, des gares à passagers des Chemins de Fer Louisville et Nashville, et Southern Pacific, ainsi que des dépôts de fret et des débarcadères de bateaux, dans le voisinage aussi de banques et de compagnies d'assurances, enfin dans le centre même du quartier des affaires et du commerce dans ses diverses branches,

AVEC BAUX DONNANT, PAR AN,
$8,600 00.

Succession de Alexandre Aristide Mary.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 39,095, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune — MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, en date du 8 mars 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir—

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits de passage et les privilèges y appartenant, ou en quelque sorte que ce soit en faisant partie, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Decatur [anciennement Levée], Douane et Dorsière, et formant le coin des rues Canal et Decatur, et le coin des rues Canal et Dorsière. Le dit terrain ayant—mesure française—46 pieds 9 pouces et 8 lignes de façade rue Decatur, la même façade rue Dorsière; 66 pieds 8 pouces de façade rue du Canal, et la même mesure sur la ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant de la rue Decatur à la rue Dorsière, séparant le dit terrain du terrain appartenant aux héritiers de Lucien Adam.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, faisant face aux rues Canal, Decatur et Dorsière, ayant une grande galerie couvrant les trottoirs des deux premières rues et occupée au rez-de-chaussée par l'établissement connu sous le nom de "The Branch of Louis' Saloon." Herman Isaacs, importateur et marchand de tabacs et de cigares de la Havane et du pays, le salon de coiffure "Palace Shaving Saloon." Les étages supérieurs sont divisés en appartements, bureaux, etc.

Laquelle propriété appartenait au défunt qui l'avait achetée, des enfants et héritiers de Pierre Lauraus, légataire de Joseph Claude Mary. Le défunt ayant été dûment reconnu propriétaire et mis en possession par un jugement du Tribunal de Seconde Cour de District, rendu et signé le 22 septembre 1864, ainsi qu'il appert du dit jugement et des divers actes cités dans l'inventaire fait dans les procédures présentes. Connu sous les Nos municipaux 65-67 69 rue du Canal et No 3 rue Decatur.

—AUSSI—

5 actions pleinement payées du fonds capital de la People's Slaughter House and Refrigerating Company, limited, selon le certificat No 106.

Conditions.—Pour les actions comptant sur l'adjudication; pour l'immeuble: un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de l'adjudication, et avec toutes les clauses usuelles de sécurité, dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1894, en sus du prix de l'adjudication; et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de vente, entre les mains des encanteurs; la vente se fera sujette aux baux suivants existant actuellement sur la dite propriété, savoir le bail sur le No 3 rue Decatur au taux de $100 par mois, expirant le 9 septembre 1895; le bail No 69 rue du Canal, au taux du $183.33 par mois, expirant le 30 septembre 1894; et au bail sur les Nos 65 et 67 rue du Canal, au taux de $133.33 par mois, expirant le 31 octobre 1896.

L'acte de vente pardevant Chs J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 mars—10 11 14 15 21 28—av 4 5 11 au 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. J. GILLY.

Vente de Syndic—A l'encan

PAR E. J. GILLY, encanteur—SAMEDI, 14 avril 1894, entre midi et 1 h P. M., sur les lieux, le terme non expiré du bail—six mois expirant le 30 septembre 1894—à défaut de quoi le droit d'occupation du magasin No 110 rue du Canal sera loué à raison de $166 67 par mois.

Aussi—Une action du stock de la N. O. Board of Trade, une action du stock du Olympic Club, un lot d'installations, un lot d'étagères, un lot de bottes. Conditions comptant.

Aussi tous les comptes qui n'ont pas été payés et sont dus d'après la liste

ELKIN MOSES, Syndic.
5 avril—10f

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Importante Vente à l'Encan D'Actions et Bons —DE— VALEUR.

Actions de Banques.
Actions d'Assurances.
Actions de Homestead.
Actions Diverses.

BONS DE VILLE, 6 pour cent.
BONS DE CHEMIN DE FER, 6 pour cent.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de Veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rusha et al. Cour Civile de District.

Au plus haut Enchérisseur,
A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A., rendu le 15 mars 1894 et signé le 21 mars 1894, dossier No 41 2 1 dans l'affaire de Veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rusha et al, pour un partage, à l'enchère publique au plus haut et dernier enchérisseur, il sera vendu

Actions de valeur.

12 actions du fonds capital, Canal Bank de la Nouvelle-Orléans de $100 chacune payées en plein.
25 actions du fonds capital de la Crescent City R. R. Co de $100 chacune, payées en plein.
2 actions du fonds capital de la Sun Mutual Insurance Co. de $100 chacune, payée en plein.
1 action du fonds capital de la Merchants Insurance Co. de $100 chacune, payée en plein.
7 actions du fonds capital de la Home Insurance Co de $100 chacune, payées en plein.
88 actions du fonds capital de la Jefferson Hall Association de $10 chacune, payée en plein.
8 actions du fonds capital de la Mutual Building and Homestead Association, valeur actuel, $200 chacune, payées en plein.
10 actions du fonds capital de la Prytania Street Market Co. de $10 chacune, payées en plein.

Actions désirables.

7 bons (extended) de la Ville de la Nouvelle-Orléans de $1 000 chacun, portant intérêt de 6 pour cent.
1 bon de la N. O. City R. R. Co. de $1 000, portant intérêt de 6 pour cent.
Conditions — Comptant avant livraison et transfer.
1er avril—1 4 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage
—D'UNE—
Elégante Residence

En Briques à deux Etages avec mansardes,

DE FEU Gén. R. L. GIBSON.

No 16 rue Sud Remparts, Entre Canal et l'Avenue Tulane.
—ET—
Une Jolie Propriété
SUCRIERE
Et des Terres Cyprières.

La Plantation Oak Forest,
Sur le Bayou Black, Paroisse Terrebonne.

Montgomery Gibson
vs
Preston Johnston Gibson et als.
No 41,661.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 23 février 1894, par l'Hon Fred. D. King, juge de la dite Cour Division B, dans l'affaire ci-dessus, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 2 mars 1894, en date du 8 mars 1894, par le dit juge, dans la succession de R. L. Gibson No 37,905 de la dite Cour, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Une élégante résidence en briques centrale,** à deux étages, avec mansarde, No 16 rue Sud Remparts ayant corridor, salon, à chaque bibliothèque salle à manger, cuisine et autres chambres au premier étage, corridor, neuf chambres à coucher, chambres à bain sur l'étage supérieur, gaz, cuve, hydrant et cour pavée, bâtisses en brique dans le fond pour bois, charbon et autres, etc.

Le lot de terre est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Sud Bassin, Canal et Commune, et l'avenue Tulane, étant une moitié d'un lot désigné comme lot No 88 de l'ilet No 7, près de la rue Canal, conformément à un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, le 12 mai 1819, déposé le 16 juin 1819 en l'étude de Michel De Armas, alors notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Sud Remparts sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, à la rue Sud Bassin sur laquelle elle a une façade de 30 pieds, tout au pied français, qui au pied américain mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à chacune des rues sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Pour résidence privée ou professionnelle, c'est dans un voisinage de premier ordre, d'un accès facile au quartier des affaires et des amusements. Comme placement d'argent, cela rendra un fort joli revenu.

2° **La belle plantation sucrière** connue sous le nom de **Oak Forest Plantation** sur le Bayou Black à environ 18 milles de Houma, paroisse Terrebonne, Etat de la Louisiane s'étendant sur les deux côtés du Bayou, borné au-dessus sur la rive gauche en aval, par une terre anciennement appartenant aux héritiers de Rumsel; et au-dessous sur la rive gauche, par une terre de John Favey; et au-dessus sur la rive droite en aval, par la terre de R. R. Barrow anciennement, actuellement celle de A. Bodin; et au-dessous sur la même rive par une terre de J. P. Robertson, ensemble avec les bâtisses et améliorations 3 moulins, des instruments aratoires, bétails et machines, etc. La portion de la Plantation Oak Forest sur la rive nord du dit Bayou Black étant composée des terrains 85, 86, 87, 88, 89, 90 et 91 et la moitié supérieure du terrain 92 du township 16, range 15 est, et la portion de la rive sud se compose des terrains 80 et 81 dans le township 16, range 15 est, et la portion inférieure, savoir.

7 80|100 chaînes de façade au terrain 20, le tout du terrains 29 et 30 et la moitié Est et le quart Nord-Ouest du terrain 33 township 17, range 15 Est, ayant 3,149 et 69|100 acres, plus ou moins, sauf et excepté.

1 Un morceau de terre sur la rive gauche à la portion inférieure de ce morceau de terre mesurant un acre de face sur une profondeur arpentée vendu à Jno Favey.

2° **Un morceau de terre** sur la rive droite longeant le dit Bayou Black, touchant à l'église des gens de couleur, mesurant un acre de façade sur 40 acres de profondeur, donné à George Williams par Randall Lee Gibson.

A être vendu subdivisé, tracé et séparé d'après un arpentage à faire par T. S. Easton, voyer, paroisse de Terrebonne qui est nommé dans ce but, et d'après un plan fait d'après le dit arpentage, qui sera exhibé à la Bourse au jour de la vente, comme suit

1° 2,200 acres plus ou moins de terre plantée de cyprès et de gros arbres.

2° 949 acres plus ou moins de terre avec terre plantée de gros arbres, attenant et ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, comprenant résidence, bâtisses de dépendances, écuries, etc.

Conditions—Pour les biens immobiliers en la ville de la Nouvelle-Orléans—Comptant.

Pour les 2,200 acres de terre plantés de gros arbres, plus ou moins, comptant. Pour les 949 acres, plus ou moins, de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc—Un quart comptant, et le reste en paiements de 1, 2 et 3 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 0|0 par an d'intérêt à partir de la date jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets; les améliorations devront être assurées, et la police d'assurance transférée au ou aux porteurs des billets, et ils assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 sur toute la susdite propriété en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent du montant de l'adjudication seront requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Sam'l Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 11